



Numéro de Révision: 003.2

Date de sortie: 03/19/2025

### 1. IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	LOCTITE SF 7840 BO24OZ	<b>Numéro IDH:</b>	2046049
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	Nettoyant	<b>numéro d'item</b>	2046049
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b> Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com		
Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3			

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

**ATTENTION:** H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

#### CLASSE DE RISQUE

IRRITATION DES YEUX

#### CATEGORIE DE RISQUE

2A

#### PICTOGRAMME(S)



#### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P280 - Porter un appareil de protection des yeux et le visage.
<b>Intervention:</b>	P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
<b>Stockage:</b>	Non prescrit
<b>Élimination:</b>	Non prescrit

Numéro IDH: 2046049

Nom du produit: LOCTITE SF 7840 BO24OZ

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Carbonate de propylène	108-32-7	1 - 5

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
<b>Ingestion:</b>	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):</b>	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
<b>Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:</b>	Ce produit contient > 95 % d'eau.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Not applicable. Le produit est une dispersion aqueuse
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Néant
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Néant
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Non applicable

### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau. Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
--	---

**Méthodes de nettoyage:**

Les surfaces mouillées peuvent être glissantes. Évacuer et ventiler la zone de déversement accidentel ; contenir le déversement pour l'empêcher de pénétrer dans le réseau d'eau ; porter un vêtement complet de protection pendant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:**

Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas goûter ou avaler. Ne pas porter de verres de contact. Pour les activités où un contact avec les yeux ou le visage pourrait se produire, fournir une douche d'urgence et un bassin oculaire.

**Stockage:**

Garder dans un endroit frais, bien ventilé. Garder le récipient fermé. Conserver dans le récipient original jusqu'au moment de l'utilisation.

**Durée de Conservation Déclaration: Non disponible**

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Rien	Rien	Rien	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**Protection respiratoire:**

Généralement pas requis

**Protection des yeux:**

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques; écran facial (s'il y a risque d'éclaboussures). Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

**Protection de la peau:**

Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Faiblement visqueux, Liquide
<b>Couleur:</b>	Bleu
<b>Odeur:</b>	Cerise
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	7.00 - 9.00
<b>Pression de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	100 °C (212°F)
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non applicable
<b>Densité/Densité relative::</b>	0.9966 - 1.0206
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C (> 199.4 °F)
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Même comme l'eau.
<b>Solubilité:</b>	Soluble Eau
<b>Coefficient de partage (value logarithmique)::</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	< 0.5 % (calculé)
<b>Viscosité dynamique:</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique:</b>	Non disponible

Caractéristiques de la particule: Non disponible  
Température de décomposition: Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**Stabilité:** Stable

**Réactions dangereuses:** Néant dans des conditions normales de traitement.

**Produits de décomposition dangereux:** Aucune raisonnablement prévisible.

**Produits incompatibles:** Éviter le contact avec les matières sensibles à l'eau.

**Réactivité:** Non disponible

**Conditions à éviter:** Stockez loin des matériaux incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition probables:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

**Inhalation:** Peut irriter les voies respiratoires.  
**Contact avec la peau:** Peut irriter la peau.  
**Contact avec les yeux:** Provoque une sévère irritation des yeux.  
**Ingestion:** Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Carbonate de propylène	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Carbonate de propylène	Irritant		

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Carbonate de propylène	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Information écologique:** Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

#### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

#### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 9

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 03/19/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.